

Projet Pédagogique

Collège
Et
Lycée
FrEinet
de NanteS
ciToyen
coopératif
et iNnovant

« Enseigner c'est allumer un feu... et non emplir un vase. »

Sommaire

I. Introduction : historique du projet CELESTIN	3
II. Présentation générale	3
A. <i>Pourquoi un projet de «collège-lycée»</i>	4
B. <i>Les principes</i>	4
C. <i>Pourquoi des locaux indépendants</i>	5
III. La vie de l'élève.....	5
A. <i>Les différents groupes d'élèves.....</i>	6
a) <i>Groupe-classe</i>	6
b) <i>Autres groupes de travail</i>	6
c) <i>Suivi des élèves</i>	6
B. <i>Les différents moments de la vie de l'élève.....</i>	6
a) <i>Moments d'apprentissage de vie citoyenne.....</i>	6
b) <i>Moments d'apprentissage liés à une ou plusieurs disciplines</i>	6
1. <i>Cours par discipline.....</i>	7
2. <i>Travail individualisé.....</i>	7
3. <i>Ateliers et projets</i>	7
4. <i>« Quoi de neuf »</i>	7
5. <i>Conseils de vie de l'établissement</i>	8
6. <i>Conseils de vie de classe</i>	8
7. <i>Règles de vie et de travail</i>	8
c) <i>Exemple du planning d'une semaine.....</i>	8
C. <i>Evaluation des apprentissages</i>	9
a) <i>Principe.....</i>	9
b) <i>Modalités.....</i>	9
IV. Vie de l'établissement	9
A. <i>Première année de vie de l'établissement</i>	9
B. <i>Fonctionnement administratif et financier</i>	11
C. <i>Besoins matériels.....</i>	11
D. <i>Recrutement de l'équipe éducative</i>	13
E. <i>Formation des enseignants</i>	13
F. <i>Recrutement des élèves</i>	14
G. <i>Place et rôle des parents</i>	14
H. <i>Développement durable.....</i>	14
V. Evaluation du projet CELESTIN	15
VI. Conclusion	16

I. Introduction : historique du projet CELESTIN

L'association « **Pour un Collège-lycée Public Innovant** » a été fondée en octobre 2007 pour créer, sur l'agglomération nantaise, un établissement d'enseignement public secondaire s'appuyant sur les principes de la pédagogie Freinet dans le cadre de l'article 34 de la loi Fillon de 2005 sur les expérimentations¹.

Le projet, baptisé **CELESTIN** (Collège Et Lycée frEinnet de nanteS, ciToyen, coopératif et iNnovant), regroupe des parents et des enseignants convaincus par la richesse de cette alternative pédagogique comme source d'apprentissage, d'éducation à la citoyenneté et à l'initiative.

Quatre groupes de travail ont été formés. L'un a travaillé sur les contacts avec les établissements innovants existants, l'autre sur la communication et la diffusion de l'information, le troisième a rencontré les institutions, qui ont réagi favorablement. Le quatrième groupe, constitué de parents de l'association et d'enseignants prêts à s'investir dans le futur établissement, a rédigé ce projet.

L'Icem*, la Fcpe 44**, les Cemea***, Philippe Meirieu**** et Nicolas Go***** ont déjà apporté un soutien officiel au projet. Enfin, la FESPI (Fédération des Etablissements Scolaires Publics Innovants) nous soutient par l'intermédiaire de l'un de ses membres, André Sirota, chercheur et psychologue.

* Institut Coopératif de l'École Moderne : rassemble des enseignants praticiens et chercheurs de la pédagogie Freinet dans des actions de formations, de recherche pédagogique, de production d'outils et de documents.

** Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'école publique

*** Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active

**** Pédagogue

***** Philosophe et chercheur en sciences de l'éducation

II. Présentation générale

En proposant aux élèves d'être réellement acteurs et auteurs de leurs apprentissages et de leur vie de citoyens à l'école dans un cadre rigoureux garanti par l'équipe éducative, la pédagogie Freinet permet aux élèves de se réapproprier leur rapport aux apprentissages et à l'autorité.

Tout en respectant les programmes officiels de l'Éducation Nationale et la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences, l'établissement CELESTIN, en offrant cette pédagogie, contribue à la valorisation de chaque élève dans ses savoirs scolaires et extra-scolaires. Les élèves sont préparés à passer le diplôme national du brevet des collèges et le baccalauréat général.

¹ « Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentation, pour une durée de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire. Ces expérimentations font l'objet d'une évaluation annuelle. »

A. Pourquoi un projet de «collège-lycée»

- Pour une cohérence des apprentissages en pédagogie Freinet sur Nantes en proposant un cursus jusqu'au baccalauréat.
- Pour permettre d'amortir le choc que représente pour beaucoup de collégiens le passage en seconde et assurer ainsi une réelle continuité dans leur scolarité.
- Pour renforcer et dynamiser l'entraide entre les différents âges via la confrontation, l'échange et le partage des points de vue.
- Pour que l'exemple de jeunes lycéens qui entrent déjà dans l'âge adulte soit un motif d'apaisement pour les jeunes collégiens souvent en plein questionnement et bouleversements liés à l'adolescence en particulier grâce à l'existence d'un cycle 3 qui regroupe les 3^{ème} et les 2^{nde}.
- Pour une continuité de la scolarité des enfants de l'école primaire Freinet, Ange Guépin, tout en accueillant des enfants d'autres horizons.

B. Les principes

- Mettre en place des conditions donnant à tous les jeunes le plaisir et la motivation d'apprendre, de questionner, d'expérimenter, d'oser et de créer
- Construire avec eux un parcours ambitieux qui vise à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous
- Permettre à chacun d'apprendre et de progresser à son rythme
- Favoriser l'entraide et la coopération
- Développer l'autonomie à travers des responsabilités, des droits et des devoirs
- Favoriser la mixité sociale pour un apprentissage du vivre ensemble dans le respect des diversités
- Proposer constamment une ouverture sur le monde

Ces principes s'appuient sur les 4 axes de la pédagogie Freinet:

➤ le tâtonnement expérimental :

Permet aux jeunes d'émettre, de vérifier et de modifier leurs propres hypothèses menant à la construction de savoirs personnalisés

➤ l'expression et la communication :

Les activités d'expression des jeunes trouvent leur place dans toute la scolarité et motivent les apprentissages : textes libres, "quoi de neuf", expression artistique et corporelle, journal scolaire, le cahier d'écrivain, la correspondance scolaire, les nouvelles technologies

➤ l'organisation coopérative :

Permet la régulation des conflits, la gestion du travail, la répartition des responsabilités, l'élaboration des règles de vie et de travail. Elle implique l'ensemble des acteurs de l'établissement (adultes-adultes / adultes-jeunes / jeunes-jeunes).

➤ le travail individualisé :

Permet de développer la responsabilité, l'autonomie, la socialisation, et se fait entre autres via le contrat de travail et l'auto évaluation

Encadrés ainsi par ce système d'enseignement et d'éducation, les jeunes pourront à la fois :

- acquérir des connaissances, mais aussi construire leurs savoirs sans les empiler arbitrairement.
- développer tout leur potentiel créatif, dans quelque domaine que ce soit : intellectuel, manuel, artistique, social...
- apprendre à vivre ensemble dans le respect des différences et devenir des citoyens responsables

Cette pédagogie met en œuvre la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

C. Pourquoi des locaux indépendants

Pour garantir l'intégrité du projet à travers un rattachement administratif avec un Etablissement Public Local d'Education (EPL) déjà existant comme cela se pratique couramment.

Une telle forme évite de se heurter aux nombreux problèmes qu'ont rencontrés les projets ayant démarré dans des établissements déjà en fonctionnement. En effet, le découpage des lieux et du temps que propose le projet CELESTIN ne peut pas coexister avec une organisation traditionnelle : libre circulation des élèves, participation aux tâches de gestion de l'établissement, plages horaires modulables en fonction des différents moments de la vie de l'élève.

Les difficultés que rencontrent les structures insérées au sein d'établissements traditionnels sont telles qu'elles peuvent remettre en cause les projets. Elles contribuent, en outre, à véhiculer une mauvaise image, constat injuste qui ne vaut que par la forme défavorable accordée à ces projets. Nous en prenons pour exemple le collège Clithène à Bordeaux ou l'école Freinet de Mons en Baroeul, établissement indépendants sur le plan des locaux et dont les résultats, récemment publiés par des chercheurs universitaires, sont remarquables²

III. La vie de l'élève

De part son caractère innovant, il est nécessaire que l'établissement demeure une petite structure avec des classes à petit effectif. Son effectif global maximum ne peut donc dépasser les 300 élèves.

La scolarité de l'élève va se dérouler au travers de quatre cycles qui apportent une cohérence à ses apprentissages, ainsi qu'à son développement psychique, social...

Ces cycles sont hétérogènes en terme de niveau scolaire.

- cycle 1 : 6ème
- cycle 2 : 5ème et 4ème
- cycle 3 : troisième et seconde
- cycle 4 : première et terminale

Cette organisation permet de mieux gérer les rythmes de chacun et d'éviter certains problèmes de décrochage (désintérêt, retard dans les acquisitions, problèmes dus à la précocité, etc.)

² « Un plaisir de Collège » de Luc Cédelle, journaliste au Monde de l'Education, Seuil, 2009 et « Une école Freinet : fonctionnement et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire », Yves Reuter, chercheur en sciences de l'éducation à l'Université de Lille, l'Harmattan, 2007.

A. Les différents groupes d'élèves

a) Groupe-classe

Il est le groupe de référence qui rassemble une vingtaine d'élèves d'un même cycle . Un professeur est référent pour chaque groupe-classe sur un cycle. Il s'occupe des conseils de vie de classe et du bilan hebdomadaire des apprentissages.

b) Autres groupes de travail

Lors des moments de tutorat ou de projets, les élèves sont regroupés différemment. Pour permettre un véritable travail individuel, les élèves sont alors en petits groupes. Ils peuvent être avec des élèves de groupe-classe différents mais aussi avec des élèves de cycles différents. Cela permet l'entraide et les échanges entre jeunes de différents âges, chacun apportant ses compétences et ses désirs.

c) Suivi des élèves

Chaque jeune a d'autre part un professeur tuteur dans l'établissement qui est en lien privilégié avec la famille et l'équipe pédagogique et qui s'occupe du suivi de sa progression, du projet d'étude ou de formation et de l'orientation. Ce tuteur gère également ses temps de travail individualisé.

B. Les différents moments de la vie de l'élève

a) Moments d'apprentissage de vie citoyenne

Ces moments ne sont pas figés, ils émaillent au quotidien la vie des jeunes au collège-lycée. Entre autres, les élèves participent activement à l'élaboration des règles de vie et de travail, à la gestion des conflits à travers les conseils de vie de classe. Ils participent à chaque bilan des activités et sont force de proposition. Ils s'expriment librement sur les sujets de leur choix pendant «les temps de parole» («quoi de neuf», débats, ateliers philo...) qu'ils gèrent en autonomie. Enfin ils prennent part à la gestion du collège-lycée, leur rôle variant en fonction de leur âge.

b) Moments d'apprentissage liés à une ou plusieurs disciplines

Ces différents moments se complètent et s'articulent entre eux, ce qui permet de donner du sens aux apprentissages. Les semaines et les journées de l'élève ne sont pas fixes en terme de contenu. Par exemple, un projet basé sur le français et l'histoire peut être complété par des cours et des moments d'échange individuel en relation avec ce projet. Certaines disciplines sont alors moins enseignées sur cette semaine mais seront au centre des apprentissages sur une autre.

1. Cours par discipline

Ils ont lieu tous les jours (voir c) : exemple de « planning d'une semaine »).

Ils sont répartis par blocs. Les élèves peuvent par exemple avoir un bloc musique de 2 ou 3 heures plutôt que des cours d'une heure ; ils peuvent avoir une matinée sciences avec des apports en technologie, SVT, sciences physiques.

Il existe un va-et-vient entre les cours et les projets ou ateliers. Le contenu des cours disciplinaires dépend des projets et inversement : un projet ayant pour base le français et l'histoire se verra complété par des cours en relation avec ce projet. C'est l'ensemble qui permet d'atteindre les objectifs fixés par le socle commun et les programmes.

Le contenu des semaines varie donc en fonction des projets. L'équipe veille au juste équilibre des différentes matières abordées tout au long de l'année.

2. Travail individualisé

Tous les jours, les élèves ont des temps de travail individualisé, encadrés deux fois par semaine par leur tuteur et les autres jours par un autre adulte.

Le travail individualisé se fait à partir du plan de travail. C'est un document prévisionnel incluant des travaux à réaliser à court comme à moyen terme. Il est établi par chaque élève et validé par son tuteur. Il s'agit donc d'un document contractuel qui permet la vérification de l'atteinte des objectifs que l'élève s'est fixé, en accord avec son tuteur ainsi que l'analyse de la manière dont ce plan de travail s'effectue. Ce travail individualisé amène le jeune à évoluer dans ses apprentissages en fonction de ses acquis et de ses difficultés et de les consolider. Petit à petit, il pourra aller plus loin et approfondir ses connaissances à son rythme.

3. Ateliers et projets

Les projets et les ateliers permettent de développer les apprentissages par la créativité, le tâtonnement expérimental, l'autonomie, la prise de responsabilité au sein d'un groupe, l'entraide, la capacité à s'organiser et gérer son temps. Ils aboutissent à une création individuelle ou collective.

Les projets sont interdisciplinaires et transversaux.

Les ateliers, eux, sont plus ponctuels ; ils sont d'une durée variable selon les cycles et portent sur un domaine bien précis.

Un projet peut faire émerger un besoin d'apprentissage, et donc venir avant un cours disciplinaire, ou bien exiger la mobilisation de connaissances, et venir après un cours disciplinaire.

4. « Quoi de neuf »

Ce moment est un « sas » entre la vie de famille et la vie au collège-lycée. Il a lieu tous les matins.

Moment privilégié d'expression libre ou à thème suivant les jours, c'est un rituel en deux parties avec un président de séance. Il faut s'inscrire pour faire une intervention, évaluer son temps de parole et attendre son tour. Les élèves sont en autonomie, encadrés par un enseignant.

La première partie consiste en une présentation libre d'un sujet (concret ou abstrait). La deuxième partie accueille les questions et les commentaires du groupe.

5. Conseils de vie de l'établissement

Instances qui rassemblent régulièrement soit l'ensemble des jeunes et des adultes, soit les représentants de chaque groupe-classe et du conseil des enseignants.

Elles élaborent les modalités d'exercice des libertés, les obligations des membres de la communauté, les procédures disciplinaires et les sanctions. Elles constituent le cadre général dans lequel les structures groupe-classe peuvent s'auto organiser, s'autogérer et être créatrices sur le plan institutionnel.

6. Conseils de vie de classe

Ils servent à réguler et à organiser la vie du groupe-classe. Les élèves abordent dans ce conseil les règles de vie, les responsabilités, les conflits, les améliorations à apporter au fonctionnement du groupe. Ils ont lieu toutes les semaines

7. Règles de vie et de travail

Les règles de vie et de travail sont évolutives et élaborées chaque année au sein des différents conseils rassemblant jeunes et adultes.

Elles concernent par exemple, la libre circulation, les droits et devoirs de chacun, la prise en charges des responsabilités, le système de sanctions...

La « libre circulation » est un élément essentiel pour l'éducation à la responsabilité, à l'autonomie : à tout moment, même sur les temps de travail, les jeunes ont la possibilité d'aller et venir à l'intérieur de l'établissement, sous la responsabilité de l'adulte mais pas nécessairement sous son regard. Cela permet par exemple de s'isoler pour un temps de travail, ou d'aller au centre de documentation faire une recherche.

Selon le comportement et le degré d'autonomie de chaque jeune, des limites aux différents droits sont posées au sein des conseils.

c) Exemple du planning d'une semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h - 8h30	accueil*	accueil*	accueil*	accueil*	accueil*
8h30- 9h	quoi de neuf	quoi de neuf	quoi de neuf	quoi de neuf	quoi de neuf
9h 12h30	cours en liaison avec le projet	Atelier	« plein phare »****	cours en liaison avec le projet	atelier
12h30-13h30	déjeuner	Déjeuner		déjeuner	déjeuner
13h30-14h	pause**	pause**		pause**	pause**
14h 15h25	projet	cours en liaison avec le projet		projet	cours en liaison avec le projet
15h25-15h35	récréation	Récréation		récréation	récréation
15h30-16h30	T.I.***	T.I.***		T.I./tutorat	T.I./tutorat
16h30-17h	Bilan*****	aide aux devoirs		bilan	conseil de vie de classe

* accueil : coin presse / discussion / coin Internet / petit déjeuner

**pause : activités diverses proposées suivant les âges

*** T.I. : travail individualisé

**** « plein phare » : temps de présentation des travaux devant les autres jeunes

***** différents temps de bilan se déroulent sur une semaine : bilan de tutorat, bilan de projet, bilan de vie de classe (conseil). Ces moments sont inclus dans l'emploi du temps des élèves et des enseignants

C. Evaluation des apprentissages

a) Principe

L'évaluation doit être une évaluation positive et formatrice qui sert à faire un bilan individuel permettant la progression de l'élève en respectant son rythme. Cette évaluation est concertée entre le professeur et l'élève.

b) Modalités

Le suivi de l'élève se fait à l'aide d'un livret des compétences du socle commun complété progressivement en fonction du rythme de l'élève. Ce livret doit montrer une part les compétences différenciées sur lesquelles le jeune va être évalué et de quelle façon, et d'autre part il doit rendre compte de sa progression (acquis/non acquis). Ce système réduit le sentiment d'injustice souvent ressenti avec un système de notation classique.³

Un bilan avec la famille et l'élève est prévu avant chaque période de vacances. Ces rencontres sont l'occasion de bilans positifs visant à motiver le jeune sur le plan scolaire et à lui donner davantage confiance en lui.

IV. Vie de l'établissement

A. Première année de vie de l'établissement

Les trois premiers cycles ouvriront dès la première année. Le quatrième et dernier cycle ouvrira la deuxième année. L'ouverture simultanée du collège et du lycée est importante afin d'inscrire d'emblée la structure et ceux qui y travaillent dans un projet à long terme.

Les professeurs doivent être détachés, à temps plein dès la première année, dans l'établissement afin de pouvoir mettre en place le projet.

Dans l'idée d'aider les institutions et les collectivités territoriales dans leur réflexion vis-à-vis du projet CELESTIN, nous avons réalisé une enquête afin de déterminer le potentiel d'inscription dans l'établissement CELESTIN si celui-ci voyait le jour à la rentrée prochaine. Ce sondage a été effectué lors de réunion d'information dans des écoles primaires de différents quartier de Nantes et de son agglomération ainsi que directement en ligne à partir du site du projet : www.projetcelestin.fr.

La répartition géographique des répondants à l'enquête est également proposée à la suite du tableau récapitulatif de l'enquête.

³ « Pour une approche contextuelle de la violence. Le rôle du climat d'école » de Cécile Carra, maître de conférences à l'IUFM du Nord-Pas-de-Calais, , avril 2009

Résultat de l'enquête d'intention d'inscription dans l'établissement CELESTIN

Nombre d'enquête --->

234	
Nbr	Pourcentage

1 Etes-vous concernés par l'ouverture d'un tel établissement ?

<u>OUI</u> :	234	100,00%
<u>NON</u> :	0	0,00%

2 En quelle classe serai(en)t votre(s) enfant(s) en septembre 2010 ?

Nombre d'enfants --->

257*		
<u>6ème</u> :	112	56,33%
<u>5ème</u> :	36	19,62%
<u>4ème</u> :	22	11,39%
<u>3ème</u> :	14	5,70%
<u>2nde</u> :	10	4,43%
<u>1ère</u> :	4	1,90%
<u>Term</u> :	2	0,63%

* 39 enfants seront en CM2 et 16 en CM1

3. Si le projet CELESTIN était repoussé, quelle option retiendriez-vous ?

Nombre d'option --->

234		
<u>Public</u> :	202	86,32%
<u>Privé</u> :	30	12,82%
<u>Autre</u> :	2	0,85%

4. Quelle distance seriez-vous prêt à faire pour rejoindre l'établissement ?

<u>< 5Km</u>	30	12,82%
<u>>5km <10Km</u>	82	35,04%
<u>>10KM</u>	122	47,86%

Répartition géographique des répondants à l'enquête :

Quartiers ou villes	Nombre de réponses
Quartier Centre -Ville - Hauts Pavés - St Félix :	44
Quartier Doulon - Bottière - Malakoff - St Donatien :	42
Quartier Ile de Nantes :	28
Quartier Bellevue - Chantenay - Zola :	45
Quartier Nantes Nord - Breil - Barberie :	22
Bouguenais :	25
Saint-Herblain :	4
Sainte-Luce sur Loire :	5

Saint-Sébastien :	4
Vertou :	2
Rezé :	5
Haute-Goulaine :	1
Carquefou :	2
La Chapelle sur Erdre :	1
Joué sur Erdre :	1
Saffré :	1
Malville :	1
Saint Nazaire :	1

B. Fonctionnement administratif et financier

En ce qui concerne la direction de l'établissement, le principe est celui d'une direction collégiale. La collégialité n'exclue pas que les autorités hiérarchiques auront toujours un correspondant, représentant la structure et chargé de la partie administrative. Cette charge sera susceptible de tourner au sein de l'équipe.

La structure financière est classique, il s'agit d'un établissement rattaché administrativement à un établissement existant et doté de son propre budget. La dotation demandée est celle d'un établissement classique de taille équivalente. La répartition budgétaire à la charge de l'état et des collectivités territoriales en fonction de leurs attributions s'effectue sur la base de ce qui se pratique déjà dans le cadre des cités scolaires.

Enfin, pour permettre le financement des projets, le collège-lycée doit pouvoir bénéficier des moyens supplémentaires accordés aux établissements faisant preuve d'innovation pédagogique.

C. Besoins matériels

Le projet CELESTIN a besoin de locaux adaptés et suffisamment grands pour accueillir les 300 élèves prévus avec tout le matériel d'une structure classique (équipement, salles de cours, CDI, salle multimédia, laboratoire...). La proposition de la Ville de Nantes de mettre à disposition du projet des locaux municipaux existants mais non utilisés est un point particulièrement précieux.

Ce projet visant un effectif total de 300 élèves étalé sur une période de trois/quatre ans à partir de la date d'ouverture. Les besoins en bâtiment sont :

Enseignement général et pluridisciplinaire

(Ces classes auront entre 25 et 33 élèves, si possible avec des cloisons amovibles)

- 10 Salles de cours c/u 60m² 600m²

Pôle sciences

(Ce pôle compte avec 15 ordinateurs, 5 par salle)

- 3 Salles équipées c/u 75m² 225m²
- 1 salle de préparation pour physique et chimie, faisant aussi pièce de rangement pour le matériel 35m²
- 1 salle de cours 45m²

Pôle arts		
• 3 salles (de dessin, de travail et de musique)	c/u 75m ²	225m ²
• 1 salle annexe pour instruments musicaux et matériaux de peinture		20m ²
• 1 salle pour expo		100m ²
CDI		
• 1 salle de documentation, équipée en ordinateurs, + 3 petites salles de travail		150m ²
• stockage		30m ²
Pôle écoute et santé		
• 1 infirmerie		20m ²
• 1 salle d'orientation et pour l'assistante sociale		20m ²
Salle polyvalente		
(Elle pourra servir pour théâtre, danse, présentations diverses, capable d'accueillir 300 personnes minimum)		500m ²
Pôle informatique		
• 1 salle avec 20 ordinateurs		80m ²
• 1 salle pour le serveur informatique		15m ²
Pôle administration		
• direction / adjoint direction / secrétariat		50m ²
• 1 salle de professeurs		80m ²
• 1 salle de concertation, faisant fonction aussi de salle de travail et de documentation pour les professeurs		150m ²
• 2 salles de réunion	c/u 25m ²	50m ²
• 6 petites salles de concertation		20m ²
• 1 salle pour matériel de nettoyage		15m ²
Pôle sportif (gymnase)		
		500m ²
• 1 salle de sport		
• vestiaires et douches		
Foyer		
(pour 50 places minimum)		100m ²
Bloc sanitaire		
• garçon, env. 150		25m ²
• fille, env. 150		25m ²
• professeur, env. 30		15m ²
TOTAL estimé		3000m²

*observation :

- ne sont pas considérées : les surfaces de circulation, ni celles des cours de récréation ainsi qu'un préau couvert et un espace de restauration – cantine.

Spécificités du projet ayant un impact sur les locaux

- Travail en interdisciplinarité et inter-niveaux d'où le besoin de modularité et de salles à cloisons amovibles
- Un accueil du matin au foyer
- des salles de travail pour les concertations, des espaces de vie coopérative, des lieux d'accueil pour les rencontres avec les familles et une salle de spectacle, d'exposition et de conférence.
- Locaux ouverts à des publics extérieurs sans accéder à l'ensemble de l'établissement hors horaires scolaires, en relation avec la municipalité

D. Recrutement de l'équipe éducative

Les enseignants sont en détachement la 1ère année, ils restent alors titulaires de leur poste précédent. Ensuite leur mutation se fera sur poste à profil (Postes à Exigences Particulières).

La liste des postes susceptibles d'être vacants pour l'année scolaire suivante est établie avant la fin du 2^{ème} trimestre. Un appel à candidature est alors lancé. Il s'agit de postes à profil : postes de « mouvements particuliers ».

Après une première réunion d'information au début du 3ème trimestre, les candidats sont invités à passer une ou deux journées dans l'école avant de faire acte de candidature par une lettre de motivation, faisant apparaître leur projet de travail au sein de l'établissement.

Le recrutement sur poste à profil se fait sur plusieurs principes :

- être en accord avec la philosophie qui sous-tend la pédagogie Freinet
- s'insérer dans une équipe pédagogique autour d'un travail collectif qui englobe la totalité du fonctionnement de l'établissement
- accepter la charte qui fonde le projet
- s'investir, notamment dans la prise de responsabilité, pour la bonne marche de l'établissement

Après avoir défini le profil des postes et pris connaissance de tous les dossiers de candidature et de l'avis de l'équipe déjà en place, le rectorat nomme les enseignants recrutés.

E. Formation des enseignants

En plus de la « recherche-action » que constitue le fait de travailler ensemble dans l'établissement, il est nécessaire de se former, en équipe et individuellement, afin de faire évoluer et d'améliorer ses pratiques pédagogiques et ses savoir-faire en restant en contact avec les chercheurs en pédagogie.

Un capital temps-formation sera donc mis à la disposition des professeurs. En plus de leur participation au plan académique de formation (PAF), des formations spécifiques seront également construites en partenariat avec l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne - pédagogie Freinet). Par ailleurs, le CIEN (Centre Interdisciplinaire pour l'Enfant), organisme international spécialisé dans les problèmes de l'adolescence nous accompagne dès à présent et son équipe de chercheurs est prête à s'investir dans le futur établissement et à travailler avec enseignants et élèves.

F. Recrutement des élèves

La diversité du recrutement d'origine géographique, social et de niveau scolaire permet à chacun de s'enrichir de la différence des autres. Le projet CELESTIN souhaite offrir une réelle mixité sociale, scolaire et culturelle en mélangeant différentes populations : élèves en provenance de la zone d'implantation de l'établissement, élèves en difficulté dans le système scolaire traditionnel, enfants de parents motivés par cette pédagogie innovante. L'hétérogénéité de son public est une condition nécessaire de la réussite du projet CELESTIN et nécessite que l'établissement soit déssectorisé. En effet, les études menées depuis quelques années sur l'intégration des élèves « en souffrance » montrent que ceux-ci semblent mieux s'intégrer en étant sollicités au même titre que les autres, et non comme des élèves singuliers. Le traitement des problèmes s'effectue en intégrant autant que possible ces élèves dans le collectif de la classe, dans les dispositifs partagés et dans le travail de construction des savoirs.

G. Place et rôle des parents

Cet établissement est ouvert aux parents dans un souci de co-éducation. Les parents sont aussi accueillis régulièrement pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

Ils font partie intégrante de la communauté éducative et sont associés à la vie de l'établissement, selon les fonctions et les rôles de chacun et dans le respect des orientations éducatives de l'établissement.

Ils font profiter la collectivité de leurs connaissances, compétences et leur culture aussi souvent que possible. Ils peuvent être sollicités par exemple dans le cadre des ateliers ou des projets (semaines des arts, des sciences, carrefour des métiers...). Ils peuvent aussi être force de proposition.

Le projet CELESTIN vise à renforcer les parents dans leur rôle d'éducateurs en les faisant participer de manière créative à la vie de l'établissement : par la réflexion, la coopération, l'implication.

Quelques exemples de coopération :

- participation des parents à l'accueil du matin
- ateliers proposés et co-animés par des parents dans le cadre du programme
- Rencontres régulières parents-enseignants pour discuter de la vie et de l'évolution du collège-lycée.
- Ateliers organisés par et pour les parents, afin de débattre sur des thèmes concernant les jeunes, la famille, l'éducation, etc.
- Manifestations conviviales variées et régulières (fêtes, concerts, expositions, pique-niques...).

H. Développement durable

Dans le cadre de la mise en place des « établissements scolaires éco-responsables » lancée par les collectivités locales et territoriales (Agenda 21 régional, par exemple), le projet CELESTIN est volontaire pour se lancer dans cette démarche qui se pose comme une approche pédagogique et citoyenne des enjeux écologiques totalement en accord avec son projet éducatif. Si nous voulons former de futurs citoyens et écocitoyens

ouverts et solidaires, il est important de s'inscrire dans le rapport des élèves avec leur territoire. Le développement durable permet concrètement de faire ce lien entre projet éducatif de l'école et projet territorial des collectivités.

Dans cette perspective, une part des différents moments de la vie de l'élève (projets, ateliers, moments collectifs, etc.) sera consacrée à cette sensibilisation. Elle pourra prendre diverses formes allant de la recherche des problématiques environnementales proches (bilan carbone, évolution des modes de déplacement et de consommation, tri sélectif, recyclage du papier, compostage, énergie renouvelable, opérations de nettoyage des espaces naturels, etc.) à d'autres plus lointaines mais tout aussi importantes en Europe et dans le monde (commerce équitable, éco-parlement des jeunes, partenariat avec des établissements de la région, d'autres régions, d'autres pays, etc.) mais toujours dans un cadre disciplinaire et inter-disciplinaire fidèle au projet.

Enfin, les futurs locaux de l'établissement reflèteront également cette démarche en recherchant le label Haute Qualité Environnementale.

V. Evaluation du projet CELESTIN

Le collège-lycée s'inscrira dans le dispositif traditionnel d'évaluation d'un établissement (contrat d'objectif) : nombre de jeunes ayant réussi le Diplôme National du Brevet et du bac, taux d'acquisition du socle commun et des programmes.

Néanmoins, ces éléments chiffrés ne tiennent pas compte des situations de départ, ou du parcours de chaque jeune dans le cursus. Les difficultés dans les divers domaines scolaire, social, familial - doivent aussi être prises en compte. En conséquence, l'évaluation devra se faire sur le développement des compétences de chacun, développement résultant du dispositif pédagogique original mis en œuvre, afin d'estimer la pertinence des choix pédagogiques. Il sera également intéressant d'étudier l'évolution des effectifs, le taux d'absentéisme et de retard, l'ouverture vers l'extérieur, l'évolution des rapports à l'école, au travail, aux apprentissages, aux savoirs ainsi que l'intégration des élèves « à problème », de même que l'évolution des phénomènes de violence accompagnés d'une évolution des représentations et des normes chez les élèves.

A cette liste pourra s'ajouter un dispositif d'évaluation faisant appel à l'ensemble des partenaires du projet : adultes et jeunes du collège-lycée, parents, représentants de l'Académie, et chercheurs associés au projet (Icem, laboratoire universitaire, laboratoire du Cien* par exemple).

*Centre Interdisciplinaire sur l'Enfance : groupe de travail interdisciplinaire (enseignants, psychologues, pédiatres, magistrats...) sur l'enfance et l'adolescence

VI. Conclusion

Le projet CELESTIN s'inscrit dans une dynamique commune à l'institution et aux collectivités territoriales sous la forme d'un établissement public préparant aux diplômes du brevet et du baccalauréat en s'appuyant sur les principes de la pédagogie Freinet et dans le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. C'est une volonté d'agir pour une mixité scolaire et sociale, l'envie de donner du sens aux apprentissages par le "travailler ensemble" et la mobilisation d'un groupe vers un objectif commun.

C'est également l'idée d'un autre rapport au savoir pour éviter le désintérêt, la démotivation et l'échec. C'est une prévention de la violence et un apprentissage de la démocratie, par une mise en situation réelle de l'élève qui participe activement à la vie matérielle, fonctionnelle et institutionnelle de l'établissement. En effet, les études menées depuis quelques années sur les phénomènes de violence montrent que « dans les écoles où le sentiment de justice est plus sûr, la violence n'a pas de prise. On le note là où la cohésion de l'équipe éducative est la plus forte et dans les écoles Freinet parce que l'élève y a une place réelle dans un petit système démocratique »⁴.

C'est enfin l'intégration d'une démarche éco-responsables qui appréhende les enjeux d'un développement sociétal et environnemental. Construire l'avenir citoyen de collégiens et de lycéens au sein du collège-lycée Célestin, leur permettra non seulement de s'épanouir personnellement et avec les autres, mais aussi d'être acteur de leur apprentissage de la vie, pour éviter l'écueil d'une "exclusion durable".

Convaincus de préparer l'avenir, de tisser le lien intergénérationnel, nous sommes prêts ! Et vous ? Alors, relevons le défi ensemble !

Cécile Carra, « Violences à l'école élémentaire », PUF, 2009